

Prévention du suicide : Module évaluation du potentiel suicidaire et orientation

7-8 mars 2022 - CHAMBERY

La formation "Agir en prévention du suicide" est composée de trois modules, conçus par M. Séguin (enseignante chercheuse, docteure en psychologie, institut Douglas, Montréal), N. Chawky (psychologue-chercheuse, Institut Douglas, Montréal), CE. Notredame (psychiatre, CHRU Lille) et P. Grandgenèvre (psychiatre, CHRU Lille). Ces modules sont accrédités par le Groupement d'Étude et de Prévention du Suicide (GEPS) et la Direction Générale de la Santé (DGS). Chacun est adapté à un public différent et proposé en fonction du profil des participants. A la suite, l'ensemble des professionnels formés est mis en relation afin de créer un réseau d'acteurs en capacité d'orienter ou de prendre en charge le public en crise suicidaire au niveau d'un territoire.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (léthalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)
- Être capable d'orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et

FORMATEURS

Binôme de formateurs, professionnel de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires : Dr BOLTON, médecin psychiatre et Mme MORAT, psychologue



PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers...) et travailleurs sociaux formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement



LIEU

APEI
27 rue du Larzac
73000 CHAMBERY



DURÉE & HORAIRES

2 jours, soit 14h au total
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

Date de publication de ce programme : 06/12/2021 1/2



Prévention du suicide : Module évaluation du potentiel suicidaire et orientation

7-8 mars 2022—CHAMBERY



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur. Non diplômante. Validant le DPC pour les professionnels concernés.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : support de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation. Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation. Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PRO-

Jour 1 :

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (léthalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)

Jour 2 :

- Être capable d'orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et

Renseignements pédagogiques
Solène Brochaye - IREPS ARA Délégation Savoie
Tél. 04 79 69 43 46 - solene.brochaye@ireps-ara.org

Date de publication de ce programme : 06/12/2021 2/2



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien



DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

PRÉVENTION DU SUICIDE : MODULE ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE ET ORIENTATION les 7 et 8 mars 2022 à Chambéry

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + ville (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email individuel OBLIGATOIRE :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom ou raison sociale :

Adresse + ville :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email individuel (OBLIGATOIRE, différent du stagiaire, pour signer votre convention) :

Bulletin à retourner par mail
ou courrier **avant le 6 février 2022** à
IREPS ARA délégation 73
306 rue Jules Bocquin
73000 Chambéry
Tél. 04 79 69 43 46
formation73@ireps-ara.org

BASE DE DONNÉES PRÉVENTION SUICIDE

En participant à cette formation, vous acceptez que vos coordonnées soient inscrites dans la base de données régionale du réseau prévention suicide de l'ARS ARA (accès donné à toutes les personnes formées).

Vous pourrez à tout moment nous solliciter pour modifier ces données. Si les coordonnées à communiquer diffèrent de celles du bulletin d'inscription, merci de les noter ici :

Nom / Prénom :

Email : Téléphone :

Veuillez noter :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

PRÉVENTION DU SUICIDE : MODULE ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE ET ORIENTATION SUICIDAIRE les 7 et 8 mars 2022 à Chambéry

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) du secteur public
- Salarié(e) du secteur privé
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

Êtes-vous formé à l'entretien clinique ?

Oui Non

Souhaitez-vous valider votre obligation **DPC** ? (professionnels concernés)

Oui Non

Si oui : n°ADELI : / Date de naissance :

MERCI DE JUSTIFIER CI-APRÈS QUE VOUS REMPLISSEZ LES PRÉREQUIS DEMANDÉS :

.....

.....

.....

.....

Bulletin à retourner par mail ou courrier **avant le 6 février 2022** à
IREPS ARA délégation 73
306 rue Jules Bocquin—73000 Chambéry
Tél. 04 79 69 43 46 / formation73@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)